



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/61/27
7 juin 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante et unième réunion
Montréal, 5 – 9 juillet 2010

PROPOSITION DE PROJET : ANTIGUA ET BARBUDA

Ce document contient les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Plan national d'élimination de CFC (deuxième tranche) Banque mondiale

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS**Antigua-et-Barbuda**

| | |
|----------------------------|-------------------|
| (I) TITRE DU PROJET | ORGANISME: |
| Plan d'élimination du CFC | IBRD |

| | | | | | |
|-----------------------------------------------------------|--------|-----------|--------------------|--------|--|
| (II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO) | | | ANNEE: 2008 | | |
| CFC: 0.1 | CTC: 0 | Halons: 0 | MB: 0 | TCA: 0 | |

| Substances | Aérosols | Mousses | Halons | Refrigération | | Solvants | Agents de transformation | Inhalateurs à doseur | Utilisation de laboratoire | Bromure de méthyle | | Gonflage de tabac | Consommation totale du secteur |
|----------------|----------|---------|--------|---------------|----------------------|----------|--------------------------|----------------------|----------------------------|--------------------|---------|-------------------|--------------------------------|
| | | | | Fabrication | Services d'entretien | | | | | QPS | Non QPS | | |
| CFC | | | | | 0.1 | | | | | | | | 0.1 |
| CTC | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Halons | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Methyl Bromide | | | | | | | | | | | | | 0 |
| Others | | | | | | | | | | | | | 0 |
| TCA | | | | | | | | | | | | | 0 |

| (IV) DONNEES DU PROJET | | | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | Total |
|---------------------------------------------------------|------|------------------|---------|------|---------|------|------|------|---------|---------|
| Limites de la consommation du Protocole de Montréal | | CFC | | 5.4 | 5.4 | 1.6 | 1.6 | 1.6 | 0. | |
| Consommation maximale permise (Tonnes PAO) | | CFC | | | 1.8 | 1.4 | 1. | 0.5 | 0. | 0. |
| Couts de projet (\$US) | IBRD | Coûts de projet | 69,400. | | 27,900. | | | | | 97,300. |
| | | Coûts de soutien | 6,246. | | 2,511. | | | | | 8,757. |
| Total des fonds approuvés en principe (\$US) | | Coûts de projet | 69,400. | | 27,900. | | | | | 97,300. |
| | | Coûts de soutien | 6,246. | | 2,511. | | | | | 8,757. |
| Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US) | | Coûts de projet | 69,400. | | 0. | | | | | 69,400. |
| | | Coûts de soutien | 6,246. | | 0. | | | | | 6,246. |
| Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US) | | Coûts de projet | | | | | | | 27,900. | 27,900. |
| | | Coûts de soutien | | | | | | | 2,511. | 2,511. |

| | |
|-------------------------------------------|----------------------|
| (V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT: | Approbation générale |
|-------------------------------------------|----------------------|

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. La Banque mondiale a soumis, pour le compte du Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda à la soixante et unième réunion du Comité exécutif une demande de financement pour la deuxième et dernière tranche (2006) du plan de gestion d'élimination de CFC équivalant à 27 900 \$US plus les coûts d'appui d'agences de 2 511 \$US . La demande est accompagnée d'un rapport de situation de la mise en œuvre du plan au cours de l'année 2009, du programme de mise en œuvre pour 2010 et 2011, et des tableaux d'accords multi-annuels.

Contexte

2. Le plan de gestion d'élimination de CFC d'Antigua-et-Barbuda a été approuvé par le Comité exécutif lors de sa 44ème réunion en 2004 afin d'éliminer totalement la consommation de CFC dans le pays d'ici à 2009. Le financement total de 97 300 \$US plus les coûts d'appui d'agence de 8 757 \$ US a été approuvé en principe par le Comité exécutif. Lors de la même réunion, le même Comité a approuvé 69 400 \$US plus les coûts d'appui d'agence de 6 246 \$US destinés à la mise en œuvre de la première tranche du plan.

Rapport de situation de 2009

3. Même si le plan a été approuvé en décembre 2004, les activités de mise en œuvre effective n'ont débuté qu'en 2009. Le rapport de mise en œuvre chiffre la consommation à 0,1 tonnes PAO de CFC en 2008 et une consommation "0" en 2009, ce qui pour l'année 2008 est compatible à la fois avec l'établissement des données de l'article 7 et avec les données du programme par pays. Il indique également que seuls les importateurs enregistrés peuvent importer des CFC dans le pays et que le système de contrôle d'importation a été renforcé pour surveiller le cheminement des réexportations de CFC.

4. La formation des services douaniers a été organisée pour les agents douaniers, les importateurs, les fonctionnaires de police et pour d'autres autorités concernées. La formation de bonne pratique pour les techniciens de la réfrigération et MAC a débuté vers la fin 2009.

5. Une étude a été menée pour cerner les besoins des équipements de recouvrement et de recyclage (R&R). À l'origine, le plan a prévu une acquisition de trois machines R&R d'air conditionné mobiles et deux machines R&R pour une réfrigération stationnaire. Un besoin cohérent de recouvrement et de recyclage a été constaté en raison des besoins de service de réfrigérateurs nationaux en particulier ; le CFC-12 est encore utilisé dans de nombreux systèmes commerciaux. Dans les débats portant sur le secteur de service de la réfrigération, les membres ont été d'avis que l'approvisionnement d'un petit nombre de machines ne suffira pas à combler les besoins ; un régime mettant en circulation un petit nombre de machines qui a été éprouvé au titre du RMP n'a pas donné des résultats convenables. Sur la base des préférences des entreprises du secteur de service, le projet mettra à disposition des subventions pour acheter un équipement de recouvrement et de recyclage.

6. Un atelier de sensibilisation du public a été organisé en février 2009 pour informer le public et les parties prenantes du plan et des activités d'élimination prévus dans le cadre de ce plan.

7. Le solde non dépensé du financement approuvé au 1^{er} janvier 2010 est de 49 900 \$US, soit 72 pour cent du financement approuvé jusque là. Le solde non dépense en avril 2010 (y compris les fonds engagés) est de 38 400 \$US, soit 55 pour cent du financement approuvé jusque là.

Programme de mise en œuvre de 2010 et de 2011

8. Les activités suivantes sont prévues pour 2010: La formation des techniciens sera mise en point, un programme de remise à niveau débutera dans le domaine de la réfrigération commerciale, un programme R&R et de réfrigération (notamment des subventions pour l'équipement de recouvrement et de recyclage (R&R)) sera mené et la formation sur l'utilisation des unités de R&R est également prévue. En 2011, le programme de remise à niveau, basé sur le principe premier arrivé premier servi, sera réalisé.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

9. Les activités de mise en œuvre n'ont officiellement débuté qu'en 2009, en raison de la signature retardée de l'accord entre Antigua-et-Barbuda et la Banque mondiale à la fin 2008. Toutefois, le pays a lancé des interventions en matière de la politique et de la réglementation avec le concours de la Banque mondiale depuis 2004. La Banque mondiale a conseillé que l'approche proactive prise par les deux parties fasse en sorte que le niveau de consommation du CFC reste en tout temps conforme aux conditions du Protocole de Montréal et aux objectifs du plan d'élimination de l'accord.

10. Le Secrétariat se félicite des modalités de mise en œuvre pour fournir des subventions (financement partiel) destinées à l'acquisition de l'équipement R&R dans la mesure où elles ont des chances de faciliter une distribution de machines R&R basée sur les besoins et de présenter l'avantage d'éviter de financer de l'équipement qui ne sera plus utilisé ultérieurement.

11. Si la mise en œuvre du plan accuse un très grand retard et qu'aucun appui au secteur des services n'a été fourni pendant 5 ans, la consommation a été réduite malgré cela, et même avant les délais fixés par le calendrier convenu entre le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda et le Comité exécutif. La Banque mondiale a attiré l'attention sur les avantages de la mise en œuvre du cadre juridique et d'un système de licence car ce cas démontre comment un système de licence seul, sans mesures supplémentaires, peut réaliser des diminutions relatives importantes, malgré un niveau absolu faible.

12. Au titre de la décision 60/11 (a), exprimant la compréhension du Comité exécutif que le Gouvernement, avec le concours des agences d'exécution, envisagerait également des activités de mise en œuvre pour faciliter l'élimination des HCFC, le Secrétariat a contacté la Banque mondiale pour demander davantage d'informations. La Banque mondiale a émis l'avis qu'elle avait encouragé le Gouvernement à optimiser l'impact de l'élimination sur les SAO de ses interventions PGEF, lorsque l'équipement et la formation réservent, par leur nature, des possibilités d'une application plus universelle. Les activités liées au PGEF ont pour but de soutenir une consommation nulle de CFC tout en faisant également la promotion d'autres activités destinées à faciliter l'élimination des HCFC. Les entreprises sont encouragées à acquérir un équipement qui servirait au recouvrement et au recyclage des CFC comme des HCFC. Il n'y aura pas de remise à niveau de HCFC ni de composants contenant des HCFC. Enfin, le système de licence inclut tous les SAO.

RECOMMANDATION

13. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de :

- (a) Prendre note du rapport de situation sur l'application de la première tranche du plan de gestion de l'élimination des CFC en Antigua-et-Barbuda;
- (b) Approuver le programme annuel de mise en œuvre de 2010 et de 2011 lié à la seconde tranche ; et

(c) Demander au Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda, avec le concours de la Banque mondiale, de soumettre un rapport de situation sur la mise en œuvre du programme de travail liée à la seconde et dernière tranche du plan de gestion de l'élimination des CFC pas plus tard qu'à la soixante sixième réunion du Comité exécutif.

14. Le Secrétariat recommande en outre une approbation globale des plans 2010 et 2011 liés à la seconde et dernière tranche du plan de gestion d'élimination pour Antigua-et-Barbuda, avec les frais d'appui engendrés au niveau de financement présentés comme suit :

| | Titre de projet | Financement du projet (US \$) | Frais d'appui (US \$) | Agence d'exécution |
|-----|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| (a) | Plan de gestion d'élimination des CFC (seconde tranche) | 27 900 | 2 511 | Banque mondiale |
